

Aménagement circulation et stationnement - Amboise

Travaux sur réseaux ou ouvrages de gaz

Allée de la Bondonnière

o Du 24 mars au 18 mai : la circulation et le stationnement sont interdits.

[Référence arrêté municipal n°24-AT-0053](#)

Installation d'une fête foraine

Quai du Général de Gaulle et place du Marché

o Du 6 avril à 18h au 14 avril à 18h, parking du marché, sur le parking des cars et sur l'emplacement du marché aux fleurs : la circulation et le stationnement sont interdits.

o Du 12 avril à 15h au 14 avril à minuit, parking du Mail et quai du Général de Gaulle : la circulation et le stationnement sont interdits.

[Cliquez ici pour plus d'information sur l'événement.](#)

[Référence arrêté municipal n°24-AT-0064](#)

Votre contact

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23

webmaster@ville-amboise.fr